

FOIRE AUX QUESTIONS

DONS EN ARGENT

1. Pourquoi est-il préférable de faire un don en argent?

Grâce à des décennies d'expérience, au-delà de centaines de catastrophes, nous avons découvert que les contributions en argent sont de loin le moyen le plus efficace pour les gens de montrer leur générosité envers les sinistrés dans le monde. Les situations de catastrophe évoluent rapidement et les dons en espèce permettent aux organisations humanitaires d'acheter exactement ce qui est nécessaire, quand c'est nécessaire et de s'adapter aux imprévus qui peuvent survenir. Contrairement aux dons matériels, les dons en argent n'occasionnent pas de coûts de transport, ni de délais, ni de frais de douane et d'autres coûts, et ne font pas perdre du temps aux secouristes. En outre, les dons en argent permettent d'acheter les produits de secours localement, dans les zones proches des catastrophes, ce qui stimule les économies locales en créant des emplois et en générant des flux financiers. Ils facilitent également l'achat de produits frais et familiers aux survivants, l'expédition rapide des fournitures sans coûts élevés de transport et d'entreposage. Peu de dons matériels offrent autant d'avantages.

2. Comment puis-je m'assurer que ces organisations utilisent les fonds ramassés pour aider les victimes de catastrophes?

Vous pouvez consulter les rapports annuels et les états financiers que les organisations affichent régulièrement sur leurs sites internet. En outre, la plupart tiennent leurs donateurs informés par courriel, plusieurs fois par an.

3. Combien d'argent les organisations doivent-elles allouer aux frais administratifs?

Certaines organisations humanitaires fonctionnent avec des frais administratifs très peu élevés en raison de la nature de leur travail. L'organisation de la logistique, par exemple, requiert moins de dépenses dans les frais administratifs, car on a besoin de moins de personnel sur le terrain qu'une organisation qui intervient directement dans les zones sinistrées pour gérer le transport et la distribution des produits et pour gérer le passage à la reconstruction et à la réhabilitation dans le long terme. Nous vous encourageons à rechercher les organismes enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada et à les contacter pour plus de renseignements. La plupart des organisations mettent à la disposition du public leurs rapports annuels, leurs états financiers ainsi que les informations sur leurs programmes.

4. Mon don est-il éligible pour un crédit d'impôt? Comment puis-je être informé de l'usage qui est fait de mon don ?

Oui, tous les dons faits à un organisme de bienfaisance enregistré sont éligibles pour un crédit d'impôt. De plus, ceux qui font un don pour la première fois sont éligibles pour un Super crédit pour premier don de bienfaisance. Pour plus d'informations sur les crédits d'impôt pour les dons de bienfaisance, veuillez [cliquer ici](#).

DONS EN NATURE

5. Après avoir recueilli des boîtes de vêtements usagés, j'ai été informée que les organisations humanitaires n'acceptent pas les dons matériels. Qu'est ce que je vais en faire?

Malheureusement, ce sont des choses qui arrivent. C'est bien que vous soyez maintenant plus informés sur les dons inéligibles et que vous puissiez sensibiliser vos amis sur les moyens de faire un don. Veuillez consulter notre document sur les 25 façons de recycler

un don matériel qui peut vous aider à transformer vos objets ramassés en argent à donner aux organisations humanitaires.

**6. J'ai plusieurs médicaments que je voudrais offrir en don aux sinistrés.
Comment puis-je faire don de ces médicaments?**

Il est préférable de laisser la coordination et la collecte de médicaments et de fournitures médicales sous la responsabilité de professionnels qui ont les compétences requises dans le domaine du secours d'urgence médical à l'étranger. L'acquisition des autorisations nécessaires, les exigences de durée de conservation, les mécanismes de distribution fiables et d'autres facteurs pour le transport et l'utilisation des médicaments nécessitent des connaissances et une expertise particulière. Si vous n'utilisez pas les médicaments, il est bien mieux de vous en débarrasser de façon sécuritaire et saine. Pour de plus amples informations sur les dons internationaux de médicaments, vous pouvez communiquer avec le ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada à donsdemedicaments@acdi-cida.gc.ca.

BÉNÉVOLAT INTERNATIONAL

7. Je voudrais faire du bénévolat international pour aider les sinistrés. Je suis doué avec les enfants et je peux aussi conduire un camion ou distribuer des couvertures. Je n'ai jamais travaillé à l'étranger, mais j'ai déjà voyagé pendant mes vacances. Je suis prêt à tout faire pour aider.

Nous vous remercions de votre générosité. Toutefois, en temps de crise, les organisations humanitaires ont plus besoin de bénévoles expérimentés et qualifiés. Lorsqu'une offre de bénévolat se présente, les candidats qui ont le plus de chance d'être sélectionnés sont ceux qui ont la maîtrise de la langue de la région sinistrée, l'expérience du terrain, et de l'expertise dans des domaines techniques tels que la médecine, les communications, la logistique ou l'eau/assainissement. Très souvent, ces professionnels sont déjà disponibles dans le pays et les organisations n'ont pas besoin de bénévoles canadiens.

Quand une organisation humanitaire recrute un bénévole, elle prend en charge le bénévole, y compris la nourriture, le logement, la santé et la sécurité. Les ressources sont limitées, en temps d'urgence, et les personnes qui n'ont pas les compétences techniques et l'expérience nécessaire peuvent être un fardeau financier et logistique pour les organisations. En outre, pour mieux aider les sinistrés, la plupart des organisations exigent un minimum de 5 ans d'expérience sur le terrain et que les bénévoles partent en mission humanitaire pour au moins trois mois.

Le travail humanitaire est une profession qui exige des individus hautement qualifiés et expérimentés qui peuvent travailler efficacement dans des conditions particulièrement difficiles pendant de longues périodes de temps. Les mêmes conditions s'appliquent aux bénévoles. Si vous voulez donner de votre temps, il est préférable de vous engager dans votre communauté en organisant des collectes de fonds ou en contactant les bureaux locaux des organisations humanitaires.

8. Comment puis-je obtenir de l'expérience dans le domaine humanitaire si aucune organisation ne me donne la chance d'apprendre?

Si vous voulez acquérir plus d'expérience en tant que bénévole, vous pouvez commencer localement. Le bénévolat dans votre communauté vous permettra d'acquérir l'expérience dont vous aurez besoin pour venir en aide aux personnes en besoin. Vous pouvez communiquer avec votre bureau local de la Croix Rouge Canadienne qui offre des cours de formation à la gestion des catastrophes, tout au long de l'année. Vous pouvez aussi devenir un ambulancier volontaire et suivre une formation auprès de votre centre d'incendie local. Beaucoup de collèges offrent des formations avancées en santé et dans le secourisme d'urgence. Plusieurs organisations offrent également des formations en secourisme international et recherchent des bénévoles pour partir à l'international :

- RedR offre un catalogue de formations spécialisées telles que « So You Think You Want to be a Relief Worker » et « Essentials of Humanitarian Practice » qui peut aider toute personne intéressée à faire du bénévolat international à améliorer ses compétences et ses connaissances du secteur humanitaire. Vous pouvez les

contacter si vous voulez plus de conseils et d'informations sur le travail humanitaire.

- CUSO International est une organisation de développement international qui recrute des bénévoles à l'international. Des professionnels expérimentés partagent leurs connaissances avec des collègues locaux dans les communautés les plus pauvres du monde, travaillant ensemble pour trouver des solutions réalistes aux problèmes auxquels ils sont confrontés.
- ReliefWeb est un projet de l'Office des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA). Vous pouvez trouver sur leur site plein d'informations et conseils sur le travail ou le bénévolat à l'étranger.

Au fur et à mesure que vous gagnez de l'expérience, vous pouvez contacter les organisations humanitaires au Canada ou à l'étranger, pour offrir vos compétences en tant que bénévole. Contactez les organisations qui vous intéressent; posez-leur des questions pour savoir si votre profil correspond à ce qu'elles recherchent.

9. Je suis un médecin (ambulancier, infirmier, urgentiste, dentiste) et je sais que j'ai les compétences nécessaires pour intervenir sur le terrain. Où est-ce que je peux m'inscrire?

Les organisations ont déjà des médecins disponibles prêts à intervenir en cas de situation d'urgence, localement, à l'intérieur du pays et dans la région sinistrée. Le plus souvent, le gouvernement du pays hôte fait appel aux ressources intérieures avant de demander de l'aide extérieure, puisque les médecins locaux sont familiers avec les systèmes médicaux, la langue, la culture et les traitements requis.

Si vous voulez offrir vos services en tant que bénévole, assurez-vous de trouver une organisation qui est opérationnelle sur le terrain et qui a l'autorisation d'envoyer du personnel et des médicaments. Les médecins qui partent sans préavis dans les pays sinistrés ne pourront même pas accéder aux zones sinistrées. S'ils ne sont pas affiliés à une organisation, il leur sera difficile de trouver du logement et leur formation médicale

ne sera pas reconnue. Les responsables de la santé publique ont les mains pleines avec les secours d'urgence et n'ont pas le temps de rencontrer, de former ou de superviser un médecin en visite.

Beaucoup d'organisations de secours médical d'urgence ont déjà un personnel bénévole qui a des années d'expérience et qui est disponible sur appel. Si vous voulez joindre comme bénévole, assurez-vous de vous inscrire auprès de l'organisation au préalable pour que vos compétences et votre expérience soient prises en considération.

10. Je suis d'accord que le personnel de secours d'urgence est professionnel et ils doivent avoir les compétences et la formation appropriées avant d'être envoyés en mission à l'étranger. Je veux travailler professionnellement dans le domaine humanitaire. Pouvez-vous m'orienter sur les formations à suivre?

De plus en plus de collèges et d'universités offrent des diplômes dans le domaine humanitaire, tels que la santé publique, les affaires internationales, l'économie, le développement international, et le droit international humanitaire. Ces programmes offrent des cours suivis dans plusieurs concentrations comme la santé, l'eau/assainissement/hygiène, la logistique, la nutrition, le logement, la réduction des risques. Une recherche rapide sur Internet peut vous fournir une mine d'informations. Cependant, les organisations recherchent aussi des personnes ayant un excellent profil dans les communications, les ressources humaines, la nutrition et une myriade de compétences ayant des débouchés dans le secteur humanitaire.

SÉCURITÉ

11. J'ai des membres de ma famille qui vivent actuellement dans le pays sinistré. Comment puis-je m'assurer qu'ils vont bien?

La meilleure chose à faire, c'est de contacter le programme des affaires consulaires du Ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada. Vous pouvez aussi trouver des informations générales sur l'aide du Gouvernement aux Canadiens à l'étranger en visitant voyage.gc.ca.

12. Nous avons prévu de voyager à l'étranger, mais d'après les nouvelles, je doute des conditions de sécurité. Je sais que l'aéroport est ouvert, mais comment puis-je être sûre que je peux voyager en toute sûreté?

Pour plus d'informations concernant les avertissements de voyage et d'autres renseignements connexes, veuillez visiter voyage.gc.ca pour obtenir des renseignements sur votre destination.

ADOPTION INTERNATIONALE

13. J'ai vu à la télévision que plusieurs victimes de la catastrophe sont devenues orphelins. Comment puis-je adopter ces enfants?

Il est toujours préférable de placer les enfants orphelins avec des membres de leur famille élargie ou avec d'autres familles de la même culture. C'est pour cela que l'adoption internationale peut être une procédure très longue et très complexe. Veuillez communiquer avec l'organisme responsable des adoptions du Canada ou de votre province ou l'ambassade du Canada dans le pays ou vous souhaitez adopter.

COMMERCE INTERNATIONAL

14. Je travaille pour le cabinet d'avocats (ou une firme de relations publiques) d'une grande société. Je recherche des informations sur les moyens de faire un don corporatif de matériels et d'équipements. Quelles sont les démarches à suivre?

Tout d'abord, vous devez consulter le site Web du Ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada pour plus d'informations. Vous y trouverez des renseignements utiles sur les facteurs financiers, culturels et logistiques à prendre en compte, ainsi que des informations sur la quantité et la qualité du don, les exigences en matière de transport et d'entreposage. Si vous souhaitez faire un

don à une organisation humanitaire, il est préférable de contacter directement l'organisme pour de plus amples informations.

15. Mon entreprise veut faire des affaires dans un pays sinistré. Quelles sont les ressources qui sont à ma disposition?

Le Service des délégués commerciaux du Canada fournit de l'appui aux entreprises canadiennes qui souhaitent faire des affaires à l'étranger. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter [le site web](#) du Service.